

CALENDRIER DE LA RENTREE 2021 – 2022

LUNDI 16 AOUT 2021 :

☞ RENTREE du PERSONNEL ADMINISTRATIF / ATOS / VIE SCOLAIRE, des ENSEIGNANTS du 1^{er} DEGRE et des Enseignants Permanents du 2nd DEGRE

☞ **Mardi 17 Août 2021** : Réunion des professeurs Coordonnateurs / Principaux à 9h00 : *Préparation des ateliers à tenir avec les enseignants vacataires.*

☞ **Lundi 23 Août 2021** : Rentrée pédagogique des professeurs Collège / Lycée Vacataires

REUNIONS de RENTREE ENSEIGNANTS - PARENTS PAR CLASSE

PLANNING A COMMUNIQUER AUX ELEVES A LA RENTREE DE SEPTEMBRE

MERCREDI 01 SEPTEMBRE 2021 : PRE – RENTREE DES ELEVES DES CLASSES SECONDAIRES

8h – 10h : Accueil des élèves par les Professeurs principaux et le Collège des Enseignants de chaque classe (Emploi du temps et recommandations générales pour le bon déroulement de l'année scolaire).

10h – 11h : Réunion de tous les élèves du Collège 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} avec la Direction et le Collège des Enseignants

11h – 12h : Réunion de tous les élèves de 3^{ème} et le Lycée (2^{nde} – 1^{ère} – Tles) avec la Direction et le Collège des Enseignants.

JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021 :

☞ RENTREE DES ELEVES DES CLASSES SECONDAIRES (selon Emploi du temps)

☞ RENTREE DES CLASSES MATERNELLES et PRIMAIRES :

❖ Accueil des élèves à partir de 7h30.

❖ Classes maternelles (PS – MS – GS) : Apporter uniquement le Cahier de Vie et le Cahier de Correspondance.

❖ Classes primaires (CP → CM2 : Apporter uniquement le cahier de correspondance et le cahier de textes.

FONCTIONNEMENT DES CLASSES :

EMPLOI DU TEMPS	Classes maternelles : PS/MS/GS		Classes primaires : CP/CE1/CE2/CM1/CM2	
	<u>Matin</u> Lundi – Mardi – Jeudi 8h à 11h30 Mercredi – Vendredi 8h à 11h45	<u>Après-midi :</u> Mardi et Jeudi 13h - 15h30	<u>Matin :</u> Lundi, Mardi et Jeudi 8h à 11h30 Mercredi – Vendredi 8h à 11h45	<u>Après-midi :</u> Lundi, Mardi et Jeudi 13h à 15h30
Début des cours	8h précises	13h précises	8h précises	13h précises
Pause méridienne	11h30 à 13h		11h30 à 13h	
Fin des cours	15h30		15h30	
Ramassage du service de transport scolaire				

Les élèves devront fournir **un certificat médical d'aptitude ou d'inaptitude aux activités physiques et sportives** dès la rentrée du **JEUDI 02 Septembre 2021**, à remettre auprès :

☞ de la Vie Scolaire pour le Collège / Lycée

☞ au Secrétariat pour les classes Primaires (CP → CM2).

Date limite : MERCREDI 08 SEPTEMBRE 2021

Le port du Tee-shirt de l'Ecole est obligatoire pour les élèves des classes Maternelles et Primaires

Le port de l'uniforme est obligatoire pour les élèves des Collège / Lycée

Tenue Principale :

- Veste à manches longues, blouson ou gilet sans manches de couleur **marron foncé SANS MOTIF** + cravate / écharpe **marron foncé**

- Chemise **blanche**

- Pantalon / Jupe **beige clair**

Tenue d'été : - Tee-shirt de l'école ou chemise **blanche** avec Cravate ou écharpe **marron foncé**

Tenue d'hiver : - Pull over ou gilet de laine ou blouson ou manteau **marron foncé SANS MOTIF** + pantalon / jupe **beige clair**

Tenue d'EPS (obligatoire) : - Tee-shirt de l'école + Jogging ou Short large **beige clair** + Chaussures de sport

Pour des raisons d'identification du public scolaire accueilli, tout élève sans uniforme réglementaire sera refusé au portail de l'Ecole. (Les couleurs beige / blanc / marron foncé sont les seules autorisées)

Il est rappelé que toute forme d'extravagance et d'indécence (tatouage, maquillage, cheveux décolorés ou teints, coupe à l'iroquoise, piercing, grosses boucles d'oreilles, vêtements insolites, etc...) est strictement interdite.

Après la distribution aux élèves, le carnet de correspondance devra être apporté obligatoirement TOUS LES JOURS.

LE RESPECT DE LA DISCIPLINE EN COLLABORATION AVEC LES FAMILLES ENTRE DANS L'EDUCATION A LA CITOYENNETE DES ELEVES

Voir au Verso le calendrier de paiement des frais de scolarité.

CALENDRIER DE PAIEMENT DE FRAIS DE SCOLARITE ANNEE SCOLAIRE 2021/ 2022

Modalités de Paiement :

A) Les frais de scolarité sont des frais annuels : Document à télécharger sur le site web du lycée et à retourner signé auprès de l'Economat.

- Ils doivent être payés en **totalité** avec ou sans défection de l'élève en cours d'année scolaire
- Ils sont payables en **mensualités**, en **acomptes trimestriels** ou en **totalité**, mais toujours payables la **première quinzaine du mois en cours**.
- Ils sont clôturés **Fin Avril 2022**.

Pour tout retard de paiement, après note de rappel (1) et convocation (1) sans réponse, l'élève sera remis à la famille.

**POUR TOUT DESISTEMENT, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE :
L'ANNEE SCOLAIRE EST PAYABLE EN TOTALITE**

B) Frais Annexes :

- Achat de fichiers d'exercices
- Location de livres

} à régulariser à la réception de la facture au mois de **SEPTEMBRE** en 2 tranches de 50% Septembre et Novembre ou en totalité

- Sorties d'études à régulariser à la réception de l'imprimé
- Piscine à régulariser à la réception de la facture en **SEPTEMBRE**

C) Droits d'Examens : (3^{ème}, 1^{ère} et Terminales)

Payable dès réception de la facture en **NOVEMBRE**

D) Calendrier de paiement du premier acompte des frais de scolarité

PS et Nouvelles Inscriptions → : A l'inscription et dépôt de dossier scolaire

Maternelles et Primaires
(MS → CM2)

} Du Lundi 16 Août au Vendredi 20 Août 2021

Collège et Lycée
(6^e → Terminales)

} Du Lundi 23 Août au Vendredi 27 Août 2021

1^{er} acompte : 1 trimestre sauf accord sur demande auprès de la DAF pour un règlement en 8 mensualités de Septembre à Avril

A partir du 2^{ème} acompte : Option Mensualité ou Trimestre

Vente Tee-shirts auprès de l'Economat : Lundi 16 Août au Vendredi 27 Août 2021

Vente Journal Guide de 6^{ème} : Lundi 23 Août au Vendredi 27 Août 2021

L'ACCES AUX COURS EST CONDITIONNE PAR LA REGULARISATION DU 1^{ER} ACOMPTÉ DES FRAIS DE SCOLARITE ET PRESENTATION DU BILLET D'ENTREE

1) Fermeture des bureaux au public

Du Samedi 10 Juillet au Samedi 14 Août 2021

2) Réouverture des bureaux au public: **Lundi 16 Août 2021**

3) Horaires de réception : 9h à 12h le matin et 14h à 16h 30 l'après – midi

4) Portes ouvertes pour l'inscription / réinscription au Transport Scolaire :

Du Lundi 16 Août au Vendredi 27 Août 2021